MODEL AIR CLUB d'AIX en PROVENCE
13ème Magie du ciel 27 septembre 2015

Licence FFAM 2015 et QPDD obligatoire pour les pilotes

Cette fiche est à retourner à M. Eric GUSTIN eric.gustin@bbox.fr ou au 2 rue Abbée de l'épée - 13090 Aix-en-Pce

Nom du pilote : …… Prénom : ……..……

Adresse mail : ……..……..……..

Club d'appartenance : ……..……..…… N° de votre club : ……..

N° de licence FFAM : ……. **Qualification QPDD**: **A, P, H, J** ✓ **Niveau 1 ou 2**

Aéromodèle (s) présenté (s)

1 : …….. ……..	envergure :	m	poids :	kg	moteur cc :
2 : ……	envergure :	m	poids :	kg	moteur cc :
3 : ……	envergure :	m	poids :	kg	moteur cc :

Si vous souhaitez donner plus de renseignements au présentateur n'hésitez pas à les mentionner au dos de cette feuille.

NOTA IMPORTANT : **Dans le cadre de la généralisation du 2,4 GHz, la régie radio est supprimée**.
Les pilotes disposant d'autres fréquences que le 2,4 GHz devront utiliser le tableau des fréquences situé sous le hangar en insérant leur licence pour bloquer la fréquence utilisée le temps du vol. **Le MACAP dégage toutes responsabilités en cas de non observation à cette règle élémentaire.**

Consignes de sécurité :
Le survol du parking voitures, de la zone spectateurs est strictement interdit quelle que soit l'altitude y compris pour les besoins de décollage et d'atterrissage et des manœuvres qui s'y rattachent.
Le pilote participant à des manifestations publiques doit posséder le brevet de pilote de démonstration de la catégorie dans laquelle il évolue.
En présence d'avion « grandeur », qui ont priorité de passage, les aéromodèles devront adapter leur zone d'évolution et au besoin se poser. (Article L131 du code de l'aviation civile).

« FICHE DÉCLARATIVE DE PARTICIPATION À UNE MANIFESTATION AÉRIENNE FAISANT INTERVENIR UNIQUEMENT DES AEROMODÈLES »

Déclaration du participant :

Je soussigné, **Nom :** ....., **Prénom :** ....., déclare que :

– j'ai pris connaissance de l'arrêté ministériel du 25 février 2012 relatif aux manifestations aériennes et notamment son titre IV relatif aux manifestations aériennes faisant intervenir uniquement des aéromodèles et m'engage à prendre connaissance des consignes de sécurité avant la présentation en vol ;
– je reconnais l'autorité du directeur des vols, de son suppléant et m'engage à respecter leurs directives ;
– je certifie sur l'honneur être détenteur d'une assurance couvrant ma participation à une présentation publique en tant que pilote à distance d'un aéromodèle, de détenir une licence FFAM en cours de validité ;
– je certifie que les aéromodèles que je présente en vol répondent complètement aux dispositions traitant des conditions d'emploi des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord.
– j'autorise le MACAP à utiliser mon image à des fins non commerciale et pour promouvoir ses futurs évènements (flyer et site Internet.

Fait à le **Signature du pilote :**

✓ A = Avion, P=Planeur, H= Hélicoptère, J= Jet (plusieurs qualifications sont possibles)

REPAS

Pour les personnes désirants partager le repas du midi avec nous c'est possible. Nous demandons une simple participation aux frais de 10€/repas et la confirmation de votre présence trois jours avant la manifestation
Les chèques devront être mis à l'ordre du MACAP.

Nombre de repas : …….. X 10€ = €